

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
06/09/2023

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 14

*Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.*

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 13 septembre 2023 à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Elena BARANSKI, Daniel CANTE, Alain DETERNES, Jean-Marc DUMONT, Audrey GERAUD, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Franck VALETTE, Annie WEGRZYN

Excusés : Patricia RAYNAUD, Jean-Marc CARTE, Patrick AMATHIEU, Laurent BRUN

Pouvoirs : Patricia RAYNAUD à Franck VALETTE, Jean-Marc CARTE à Daniel CANTE, Patrick AMATHIEU à Pascal RAYNAUD, Laurent BRUN à Stéphane HERAULT

Secrétaire de séance : Alain DETERNES

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Délibération n°27/2023 : Bail logement 26, route de la Gare

Monsieur le Maire expose que suite au départ de la famille Ukrainienne du logement sis 26 Route de la Gare à Tronget, ce dernier étant disponible, il a été attribué en urgence à un couple Trongétois qui l'occupe depuis le 9 août 2023.

Le bail proposé est un bail de location meublée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- **De fixer le montant du loyer à 350 €, comme prévu dans le bail ci-annexé qui prend effet au 9 août 2023 ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette location.**

ONT VOTE POUR : 14
ONT VOTE CONTRE : 0
SE SONT ABSTENUS : 0

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Point sur le dispositif Petites Villes de Demain
- Lignes Directrices de Gestion
- Rapport RPQS Sivom Rive Gauche Allier

La séance est levée à 22h00.

Pour copie conforme,
Fait à Tronget, le 13/09/2023.

Le Maire,

 
Jean-Marc DUMONT